



## EN FRANCE

### **TWITTER CONDAMNÉ POUR « INJURE », MAÎTRE EOLAS FERME SON COMPTE**

L'avocat-blogueur maître Eolas a fermé son compte Twitter après sa condamnation mardi à Nanterre à 2.000 euros d'amende avec sursis et 5.000 euros de dommages et intérêts pour avoir diffamé et injurié l'Institut pour la justice (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale. Il avait mis en cause en novembre 2011 la sincérité d'une pétition en ligne de l'IPJ réclamant notamment « *l'impunité zéro pour les atteintes aux personnes et aux biens* ».